



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
du 16 janvier 2016
DES COLLECTIFS ANTI GAZ DE SCHISTE
IMPACTES PAR LE PERMIS DE MONTELMAR

Les collectifs des 5 départements impactés par le permis de Montélimar (Ardèche, Drôme, Gard, Vaucluse et Hérault), se sont réunis ce samedi 16 janvier 2016. Ils invitent la population et les élus à se mobiliser le **dimanche 28 février 2016, à Barjac (Gard)**, face au risque de réattribution du permis détenu par Total.

Ce rassemblement sera l'occasion de rappeler au gouvernement notre exigence de rejeter toute possibilité de réattribution de ce permis.

De même, nous exigeons du gouvernement qu'il interdise définitivement toute exploration et exploitation de gaz et pétrole de schiste et autres hydrocarbures non conventionnels.

Ceci conformément aux engagements du Président de la République lors de la COP 21 et, plus récemment, de la ministre de l'écologie à l'Assemblée nationale.

Contact presse : Paul Reynard 06 85 55 00 63

**LES GAZ ET PETROLES DE SCHISTE ET DE COUCHE
NI ICI, NI AILLEURS, NI AUJOURD'HUI, NI DEMAIN !**